

quinte et d'encre — e: N. 5
Vivante Jeanne Deprey, cultvatrice
audit Roort poene, Et possédant et contentant,
d'autre parts ? les quels nous ont requis
de procéder à la célébration du mariage
projeté entre eux et dont les publications
ont été faites devant la principale porte
d'entrée de notre maison Commune; les
dimanches Vingt. Sept Juin dernier et
quatre du courant à neuf heures du matin.
Aucune opposition audit mariage ne
nous ayant été signifiée, faisant droit
à leur requête, après avoir donné
lecture de toutes les lois ci-dessus
mentionnées et du chapitre six d'outre
du code civil des Français, intitulé du
mariage; avons demandé au futur
époux et à la future épouse s'ils